

BILAN 2023

Accueil - Réinstallation - Retour volontaire



AVANT-PROPOS

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023	4
ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE	8
RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS	18
RETOUR VOLONTAIRE	20



J'ai le plaisir de partager avec vous le bilan 2023 de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile.

Une année une nouvelle fois marquée par la saturation de notre réseau d'accueil. Une situation que nous observons depuis l'été 2021 : Fedasil ne peut offrir une solution d'accueil à tous les demandeurs de protection, et ce malgré la création de nombreuses places supplémentaires (3.000 en 2023 !) et malgré les nombreuses mesures prises par l'Agence et notre secrétaire d'Etat pour réduire la durée de séjour dans les centres.

Vous l'aurez compris, les défis restent nombreux. A commencer par l'adaptation de notre réseau d'accueil et de notre organisation interne aux besoins actuels : même si la création de places d'accueil ne va pas résoudre la situation de crise à elle seule, Fedasil continue à prendre ses responsabilités. Nous cherchons de nouveaux sites, parfois temporaires, tout en continuant à investir dans la mise à l'emploi de nos résidents, la prévention des incidents, l'accompagnement des personnes en dehors du réseau d'accueil, l'accompagnement au retour ou le bien-être de notre personnel.

Je suis confiante quant à notre capacité à relever ces défis. Fedasil peut toujours compter sur son personnel et ses nombreux partenaires pour trouver des solutions innovantes et s'adapter à

un environnement changeant. Notre souhait le plus cher est que Fedasil puisse retrouver rapidement le sens de sa mission : offrir un accueil de qualité à tous les demandeurs de protection qui y ont droit. Il est temps que l'Agence puisse retrouver le rôle de modèle qu'elle a joué par le passé.

En cette période d'élections fédérales, nous demandons au prochain gouvernement fédéral de continuer à nous accorder les moyens nécessaires pour reprendre un modèle d'accueil flexible et efficace pour les demandeurs de protection. Un gouvernement qui, sans nul doute, poursuivra la coopération renforcée entre tous les acteurs de la chaîne de l'asile, un projet entamé sous la législature actuelle.

A titre personnel, mon intérim en tant que directeur général de Fedasil prend fin le 1er juillet prochain. Je suis particulièrement fière d'avoir pu diriger une organisation qui peut s'appuyer sur des équipes engagées et courageuses, malgré les difficultés et la pression. Je souhaite le meilleur au futur directeur général de l'Agence, Pieter Spinnewijn, qui bénéficie incontestablement de l'expérience et du talent nécessaires pour diriger Fedasil ces prochaines années.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bilan annuel.

Bien cordialement,

Fanny François,
Directeur général a.i.,
Mai 2024

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

Janvier En ce début d'année, plusieurs places d'accueil d'urgence (parfois temporaires) s'ouvrent pour soulager le centre d'arrivée (le Petit-Château à Bruxelles), chargé d'attribuer les places aux nouveaux demandeurs.

Fin janvier, Fedasil, le Samusocial et Bruss'help organisent un screening social des occupants du squat rue des Palais à Schaerbeek. Ce bâtiment héberge dans des conditions très précaires près de 1.000 personnes, dont une grande partie de demandeurs d'asile qui n'ont pas pu être hébergés dans le réseau de Fedasil.

Février La Croix-Rouge ouvre un point médical temporaire à côté du centre d'enregistrement de l'Office des étrangers (Pacheco). Cette antenne, financée par Fedasil, permet d'améliorer l'accès aux soins essentiels pour les personnes sans solution d'accueil, et aussi de soulager les acteurs médicaux bruxellois.

Un huissier de justice procède à la saisie et la vente d'une série de biens 'non-essentiels' du siège central de Fedasil à Bruxelles. Cette vente doit forcer l'Agence à s'acquitter du paiement d'astreintes dans le cadre de dossiers de demandeurs d'asile qui n'ont pas pu être accueillis, faute de place.



Siège central

Les autorités régionales évacuent le squat rue des Palais à Schaerbeek. Une solution de relogement est proposée aux personnes présentes sur place. Depuis plusieurs semaines, Fedasil invite et accueille progressivement des centaines d'occupants du squat.

Un an après le début du conflit en Ukraine, plus de 65.000 réfugiés ont reçu une protection temporaire dans notre pays. Fedasil se charge d'orienter les personnes qui le souhaitent vers un lieu d'hébergement temporaire organisé dans les communes du pays.

Les centres temporaires de Fedasil à Bredene et Theux, situés dans des hébergements de tourisme, ferment leurs portes à la fin de l'hiver. Les deux centres rouvriront pour l'hiver 2023-2024.



Theux

Mars Le Conseil des ministres adopte plusieurs mesures visant à réduire la pression sur le réseau de Fedasil : stimuler la création de places, accélérer les sorties des résidents - notamment ceux qui séjournent depuis longtemps dans le réseau, améliorer la politique de retour...

Un campement installé le long du canal à Bruxelles, en face du Petit-Château, est démantelé. Environ 150 personnes sont relogées dans une salle communale à Molenbeek et sont ensuite progressivement intégrées dans le réseau de Fedasil.

Le gouvernement valide via un marché public la prolongation des centres gérés par des opérateurs privés à Jalhay, Hasselt et Marcinelle, et prolonge temporairement celui à Liège.

Les arrivées dans le réseau d'accueil (IN) se stabilisent et sont même parfois inférieures aux sorties (OUT). Cette tendance donne toutefois une image tronquée vu qu'elle ne concerne que les personnes que nous pouvons accueillir : en raison de la saturation du réseau d'accueil, un grand nombre d'hommes isolés ne sont pas accueillis (plus de 600 personnes en mars, près de 500 en avril).

Avril L'appui opérationnel de l'agence européenne EUAA est prolongé jusqu'à fin de l'année. Il consiste en la livraison de containers de logement dans plusieurs centres, la mise à disposition d'interprètes et de personnel, et le soutien à la politique de formation du personnel de Fedasil.



Mai Fedasil ouvre un centre pour mineurs non accompagnés (Mena) à Schaerbeek. 70 places sont disponibles. Le réseau compte désormais 3.500 places Mena – c'est un record !



Schaerbeek

Une évacuation partielle du centre Fedasil à Molenbeek est ordonnée par la bourgmestre. Si Fedasil regrette fortement cette action unilatérale, la concertation se poursuit au niveau politique pour dégager une solution. Un déménagement vers un autre site à Molenbeek est à l'étude.

Fedasil et d'autres acteurs présentent à la presse un guide visant à prévenir et à résoudre les disparitions de Mena.

Juin Le centre de Fedasil à Woluwé-Saint-Pierre fête son 25^{ème} anniversaire. Le centre avait ouvert en 1998 pour héberger des personnes fuyant la guerre au Kosovo. Il accueille désormais 72 Mena.



Woluwe-Saint-Pierre

Le gouvernement fédéral prolonge la convention avec la région bruxelloise pour financer 1.200 places humanitaires, ainsi qu'une extension de 300 places.

Juillet Par manque de places, 2.000 hommes isolés sont inscrits sur la liste d'attente de Fedasil. Ils sont invités progressivement à recevoir une place, en fonction des disponibilités.

Afin d'augmenter sa capacité d'accueil, Fedasil lance le projet des 'IAA' : une Initiative d'Accueil Autonome fonctionne comme une antenne d'un centre existant. Ce logement est situé à proximité du centre et géré à distance par le centre. La 1^{ère} IAA ouvre à Ponderôme (Beauraing) avec 24 places.



Ponderôme

Août Fedasil dispose d'un nouveau centre pour demandeurs d'asile à Walcourt.

Le réseau d'accueil est toujours sous pression, malgré les différentes mesures prises pour augmenter la capacité ou accélérer les sorties du réseau. La secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, Nicole de Moor, communique la fin temporaire de l'accueil des hommes seuls qui viennent enregistrer une demande de protection en Belgique. Elle entend anticiper l'afflux croissant de familles et d'enfants et absolument éviter que des enfants ne se retrouvent à la rue en hiver.

Septembre Le 12 septembre, Fedasil manque de places pour héberger toutes les familles qui viennent enregistrer leur demande d'asile. 29 personnes en famille sont temporairement accueillies en urgence dans un centre pour jeunes à Beersel. D'autres logements temporaires seront ensuite mis à la disposition de Fedasil grâce à une collaboration avec le secteur flamand de la jeunesse.

Le Conseil des ministres fédéral adopte de nouvelles mesures pour contenir la crise via un 'plan hiver', avec notamment des incitants pour créer des places via les CPAS, la livraison de containers de l'EUA et un nouvel arrêté royal (AR Cumul) sur la contribution financière obligatoire des résidents qui disposent de revenus professionnels.

Le centre d'accueil de Fedasil à Jodoigne fête son 20^{ème} anniversaire. Celui à Saint-Trond célèbre ses 25 ans.



Saint-Trond

Fedasil ouvre à Alveringem (Flandre occidentale) un centre spécifique pour le programme de réinstallation de réfugiés.

Fedasil rouvre son Point Info à Bruxelles, situé à côté de son centre d'accueil 'Bordet' (Porte de Hal). La réouverture fait partie d'une série de mesures de soutien pour l'orientation et l'accueil

des demandeurs de protection dans le cadre de la crise de l'accueil.



Bruxelles

Le gouvernement décide de mettre en place une task force opérationnelle chargée de faciliter l'ouverture de nouvelles places temporaires.

Octobre Le programme belge de réinstallation pour les réfugiés existe depuis 10 ans. Fedasil réunit ses partenaires à cette occasion. Depuis 2013, la Belgique a réinstallé plus de 4.500 réfugiés vulnérables dans notre pays, principalement des Syriens de Turquie et du Liban.



Fedasil et ses partenaires continuent à augmenter leur capacité d'accueil. Des centres sont en préparation à Renaix, Braine-le-Comte, Gand... Les nouveaux centres hébergent des familles. Les hommes seuls doivent toujours s'inscrire sur une liste d'attente – ils sont invités au compte-goutte pour obtenir une place d'accueil.

Vu la situation à Gaza, le CGRA suspend les décisions d'octroi ou de refus de protection subsidiaire aux demandeurs palestiniens. Fedasil héberge près de 3.000 résidents originaires de Palestine.

Novembre Plus de 300 places sont désormais mises temporairement à la disposition de Fedasil grâce au secteur flamand de la jeunesse. Le réseau dépasse la barre des 35.000 places d'accueil – on se dirige désormais vers le record de capacité, obtenu pendant la crise de l'asile de 2015-2016 avec 35.700 places.

La Belgique relance le programme de relocalisation de demandeurs de protection. Une trentaine de demandeurs de nationalités syrienne, congolaise et djiboutienne qui se trouvaient à Chypre sont relocalisés en Belgique.

Décembre Fedasil ouvre un centre d'accueil à Grimbergen pour les demandeurs avec une problématique médicale.



Grimbergen

En décembre, le solde entre les entrées dans le réseau (IN) et les sorties (OUT) n'a jamais été aussi élevé : en un mois, le réseau compte plus de 550 résidents supplémentaires, alors que, faute de places, 860 autres demandeurs ont dû s'inscrire sur la liste d'attente. Cette liste compte, fin 2023, près de 3.000 hommes isolés.

ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE

L'année 2023 a une nouvelle fois été marquée par la saturation du réseau d'accueil - depuis 2021, des demandeurs de protection se retrouvent en dehors du réseau de Fedasil. La priorité pour l'accueil est donnée aux plus vulnérables (familles, mineurs, femmes).

En 2023, les demandes de protection (asile) sont restées importantes : près de 35.500 demandes ont été enregistrées en Belgique (-3% par rapport à 2022). Dans le même temps, Fedasil observe que les sorties des centres d'accueil restent inférieures aux arrivées en raison de la prolongation de la durée des procédures d'asile. En conséquence, le nombre de personnes hébergées par Fedasil a augmenté tout au long de l'année 2023.

Manque de places

En 2023, ce sont 8.816 personnes qui n'ont pu intégrer le réseau d'accueil régulier le jour de leur enregistrement. Ces personnes (des hommes isolés) ont été invitées à s'inscrire sur une liste d'attente et accueillies ultérieurement en fonction des places disponibles. Plusieurs d'entre

elles sont temporairement hébergées dans le réseau pour sans-abris à Bruxelles (2.000 places disponibles via une convention entre les autorités régionales et fédérales). Fin 2023, près de 3.000 personnes se trouvaient encore sur la liste d'attente.

Certains demandeurs de protection ont entrepris une action en justice. En 2023, Fedasil a été condamnée plus de 3.000 fois par les tribunaux du travail pour défaut d'accueil. Ces personnes sont alors hébergées en priorité, en fonction des places disponibles.

Création de places

Dans ce contexte, Fedasil a cherché à augmenter sa capacité d'accueil afin d'offrir un toit à un maximum de personnes. Malgré plusieurs obstacles (manque d'infrastructures, autorisations administratives, recrutements...), Fedasil a pu créer l'an dernier plus de 3.000 nouvelles places d'accueil, parfois temporaires.

Fin 2023, le réseau atteignait 35.651 places d'accueil, soit une augmentation nette de 2.152 places par rapport à fin 2022.

Mena

Contrairement aux années précédentes, on a toutefois enregistré une baisse des arrivées de mineurs étrangers non accompagnés (Mena) en 2023. 2.744 jeunes sont entrés dans le réseau, soit -28% par rapport à 2022.

Fin 2023, Fedasil et ses partenaires hébergeaient 2.743 Mena, essentiellement des garçons (91% des jeunes) âgés entre 16 et 18 ans. L'Afghanistan reste le premier pays d'origine, même si la proportion de jeunes Afghans tend à diminuer.

Plus d'infos sur www.fedasil.be

Réfugiés ukrainiens

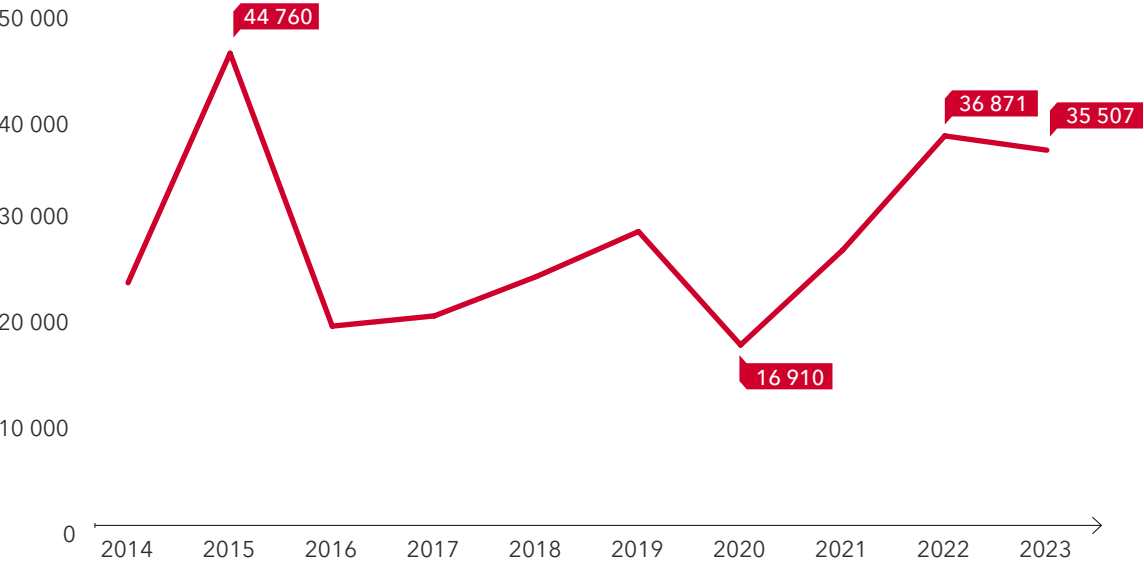
Depuis le début du conflit en Ukraine en 2022, les autorités belges de différents niveaux de pouvoir travaillent ensemble pour accueillir au mieux les personnes en fuite. Au sein du centre d'enregistrement des réfugiés à Bruxelles (géré par l'Office des étrangers), Fedasil se charge d'orienter les personnes qui le souhaitent vers un lieu d'hébergement temporaire organisé dans les communes du pays.

En 2023, l'Office des étrangers a remis 15.343 attestations de protection temporaire. Fedasil a orienté 1 réfugié sur 4 vers un logement temporaire – soit directement vers une commune du pays, soit via le centre d'urgence 'Ariane' de la Rode Kruis à Woluwe-St-Lambert.

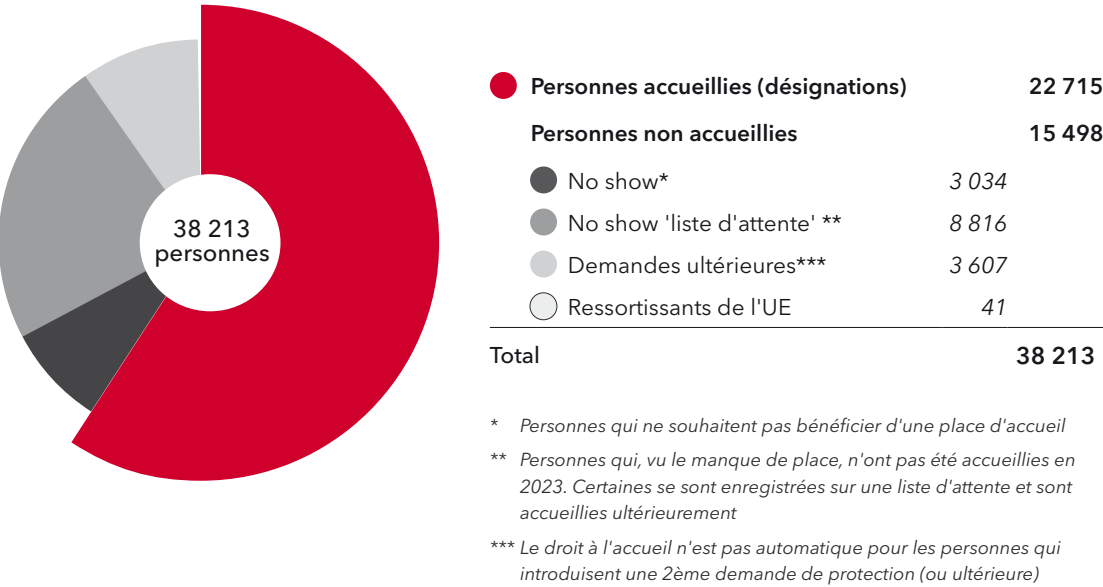
En vertu d'une directive européenne, les personnes déplacées en provenance d'Ukraine peuvent s'enregistrer sur le sol belge pour y recevoir une protection temporaire, et au besoin une prise en charge pour un logement et une aide sociale. Elles ne doivent pas demander l'asile et ne sont pas hébergées dans le réseau d'accueil de Fedasil.

www.info-ukraine.be

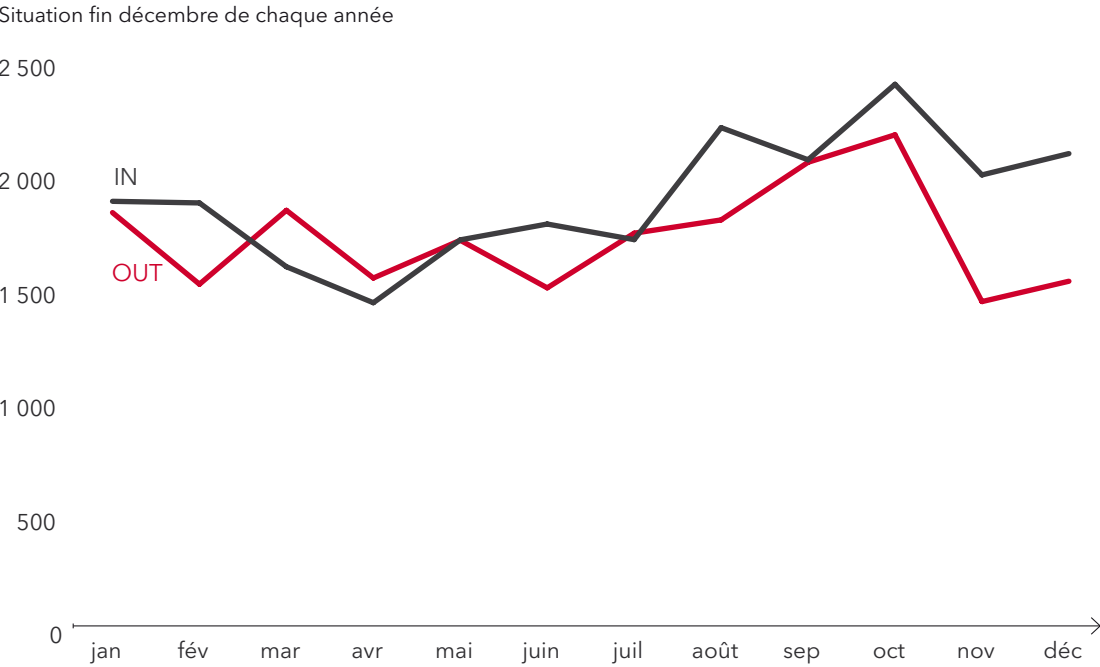
Nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale (asile) en Belgique (source CGRA)



Demandes d'accueil en 2023



Entrées et départs du réseau d'accueil en 2023



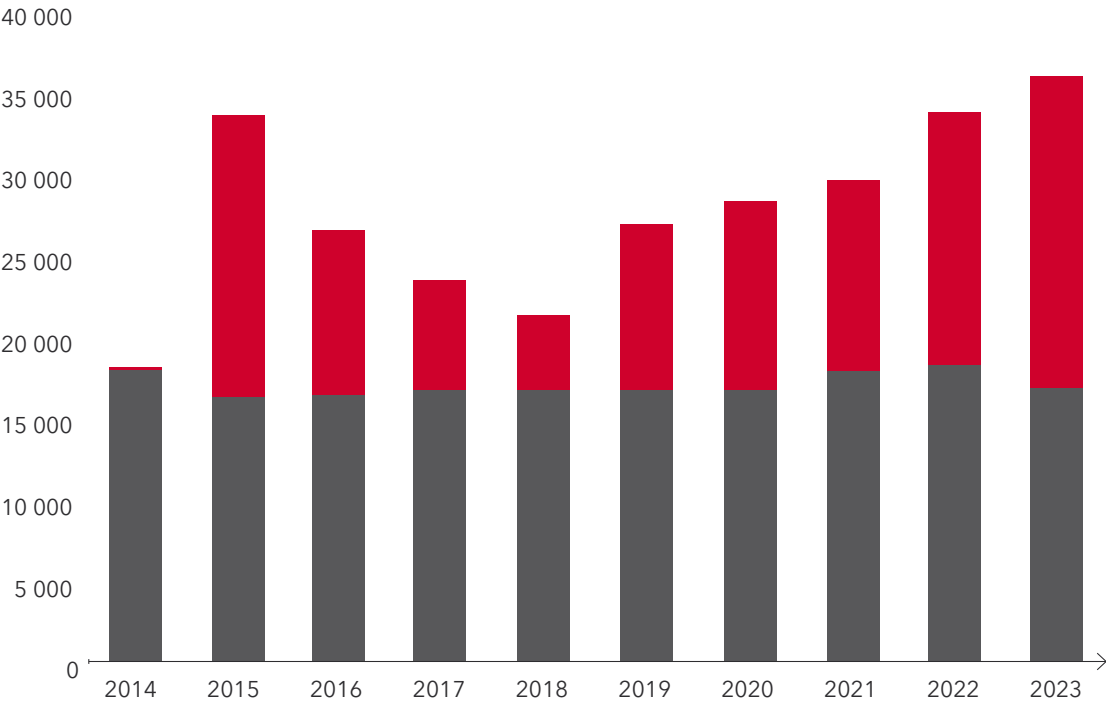
Entrées et sorties du réseau d'accueil en 2023 : solde IN/OUT



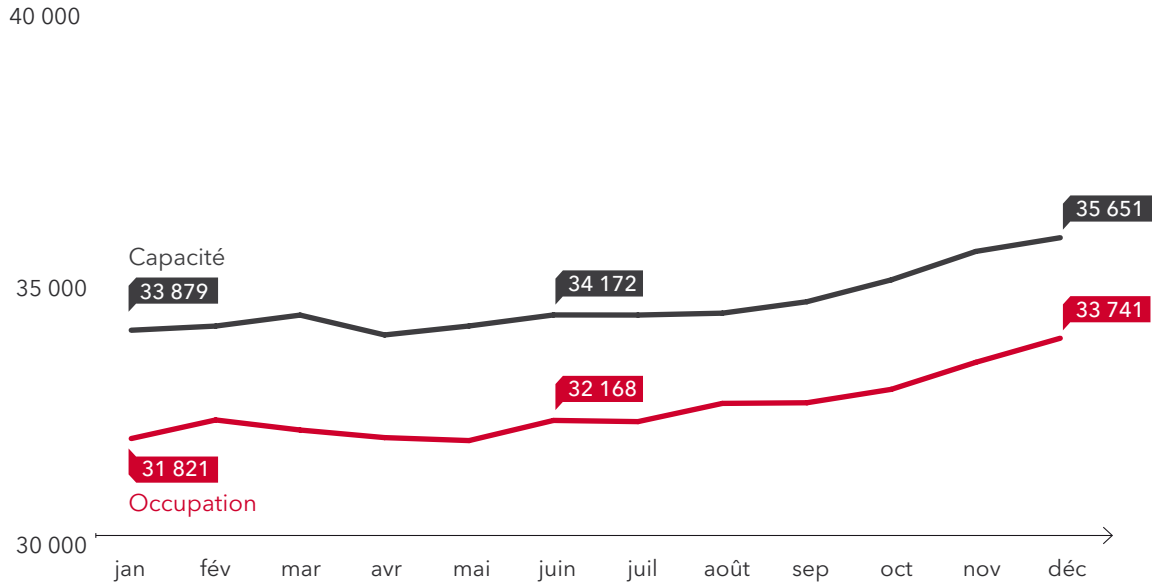
Évolution de la capacité d'accueil

Situation fin décembre de chaque année

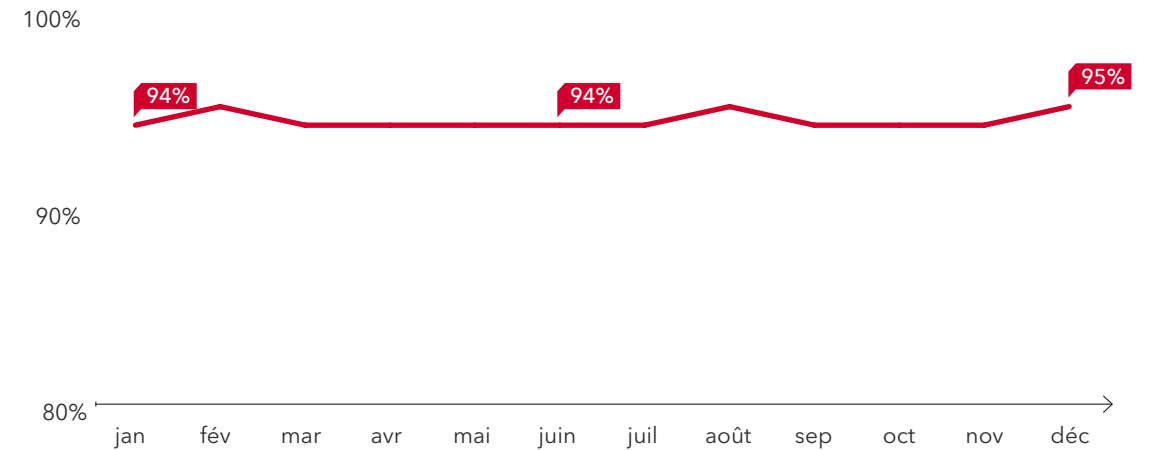
- Capacité d'accueil structurelle
- Capacité temporaire (urgence, places tampon activées)



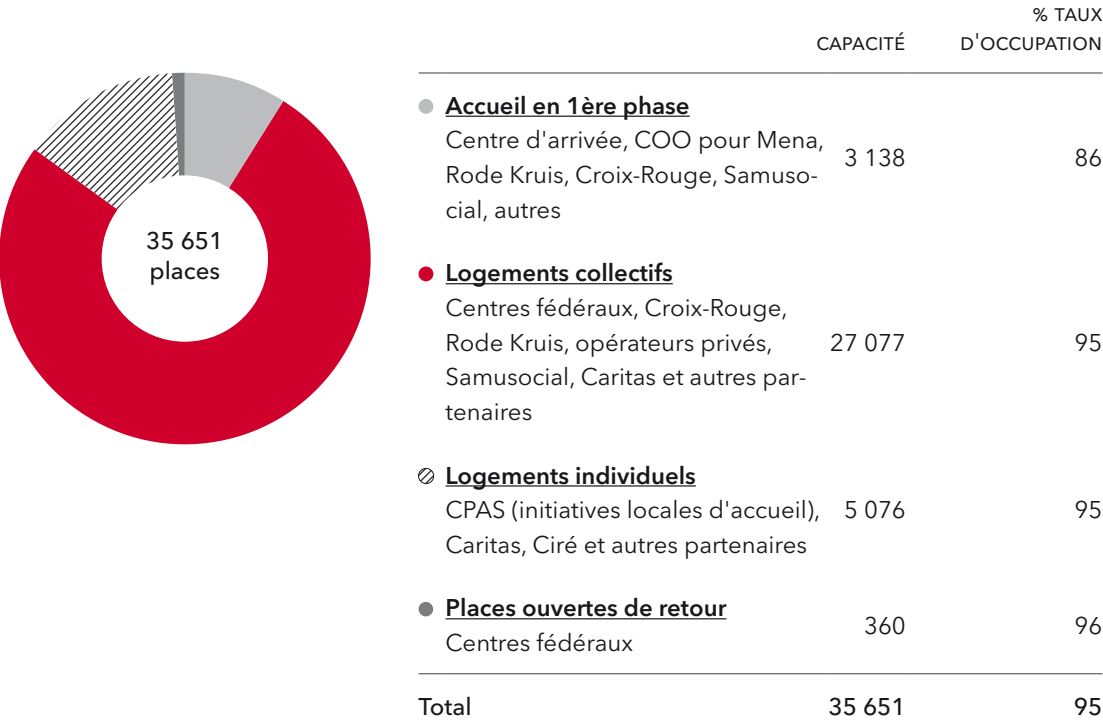
Evolution de la capacité d'accueil et de l'occupation en 2023



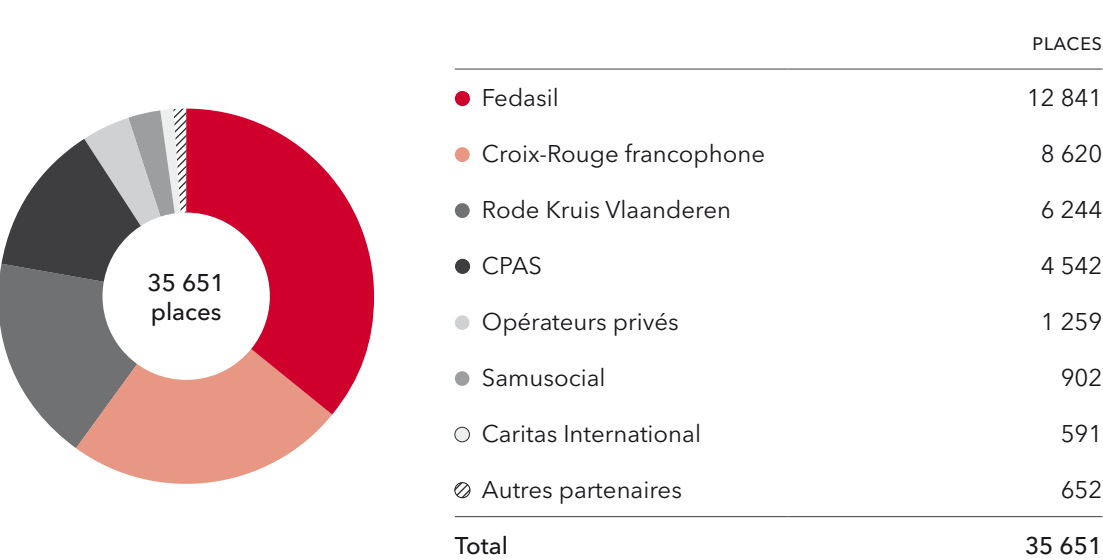
Evolution du taux d'occupation en 2023



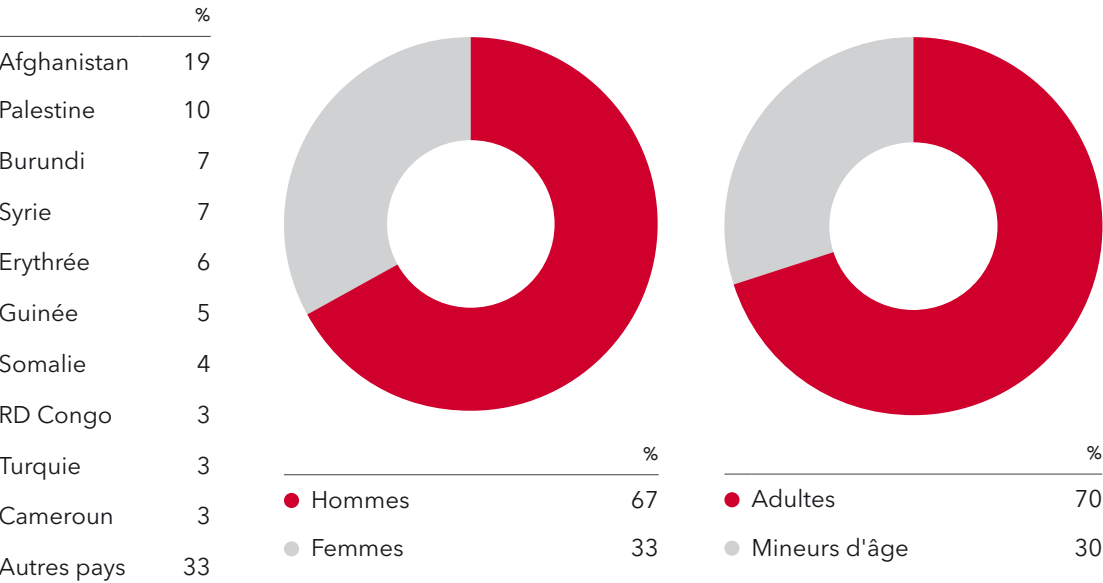
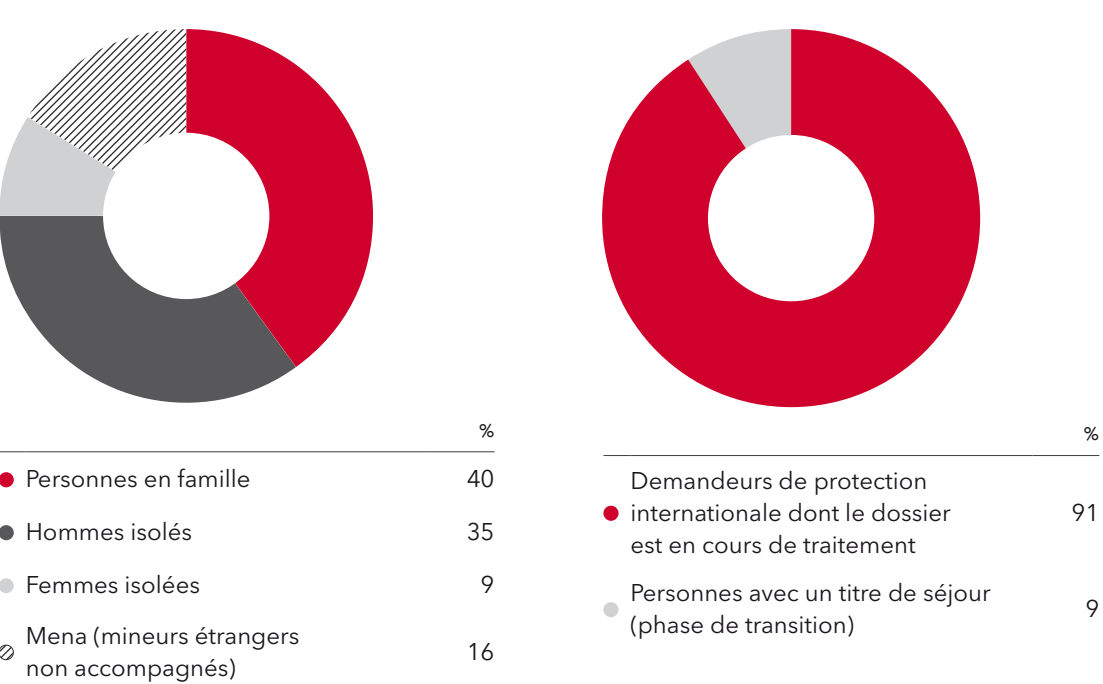
Types de places d'accueil / fin 2023



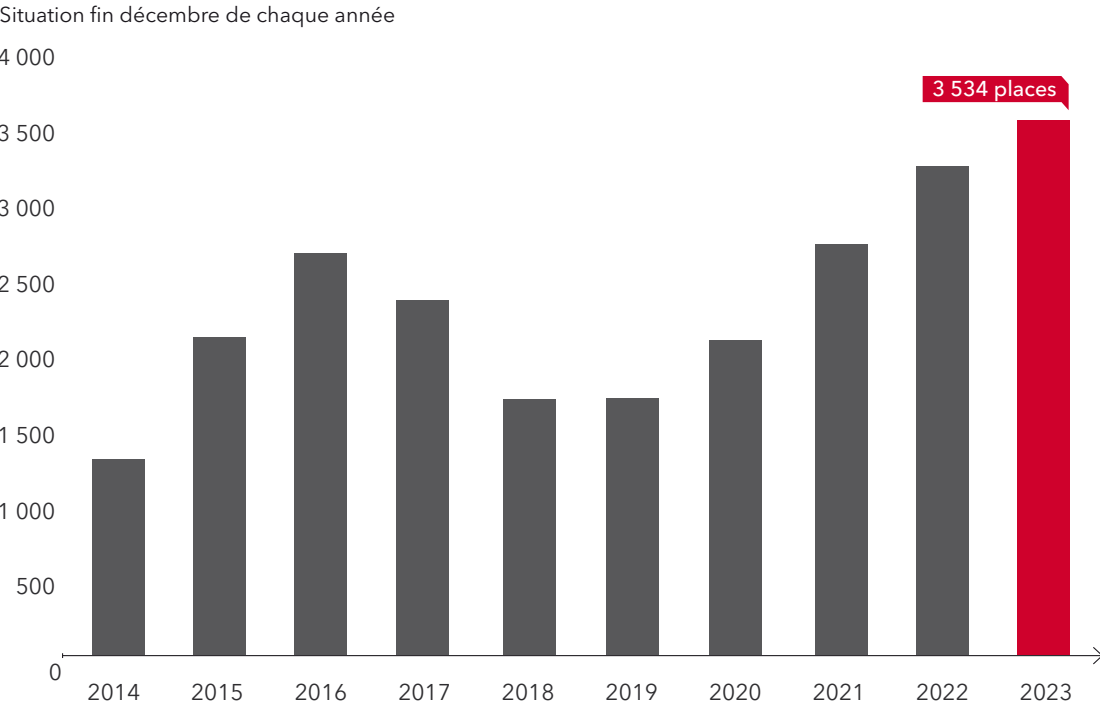
Contribution des opérateurs / fin 2023



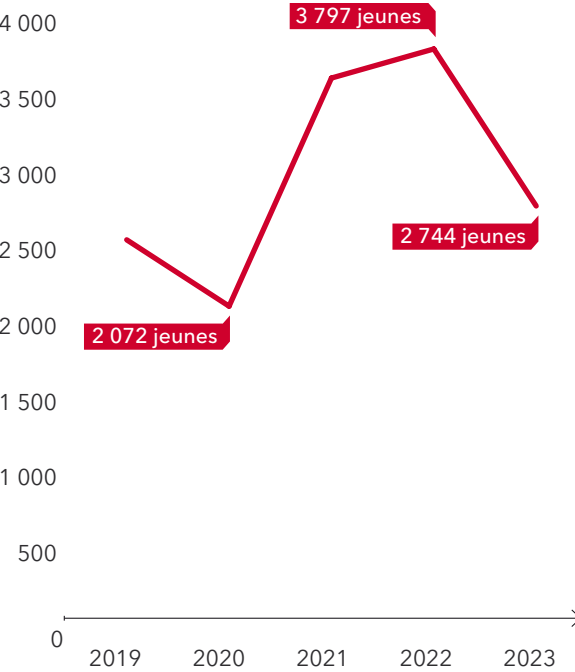
Profil des personnes accueillies / fin 2023



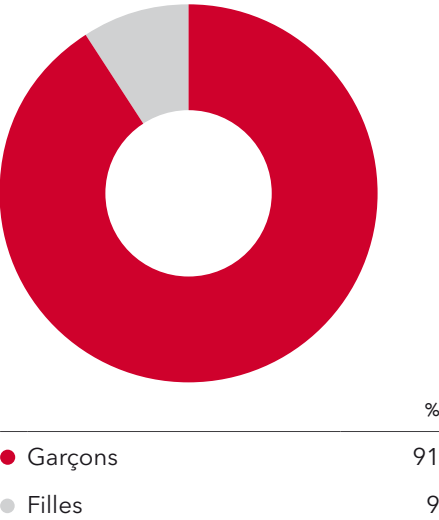
Mineurs étrangers non accompagnés (Mena) : évolution de la capacité d'accueil



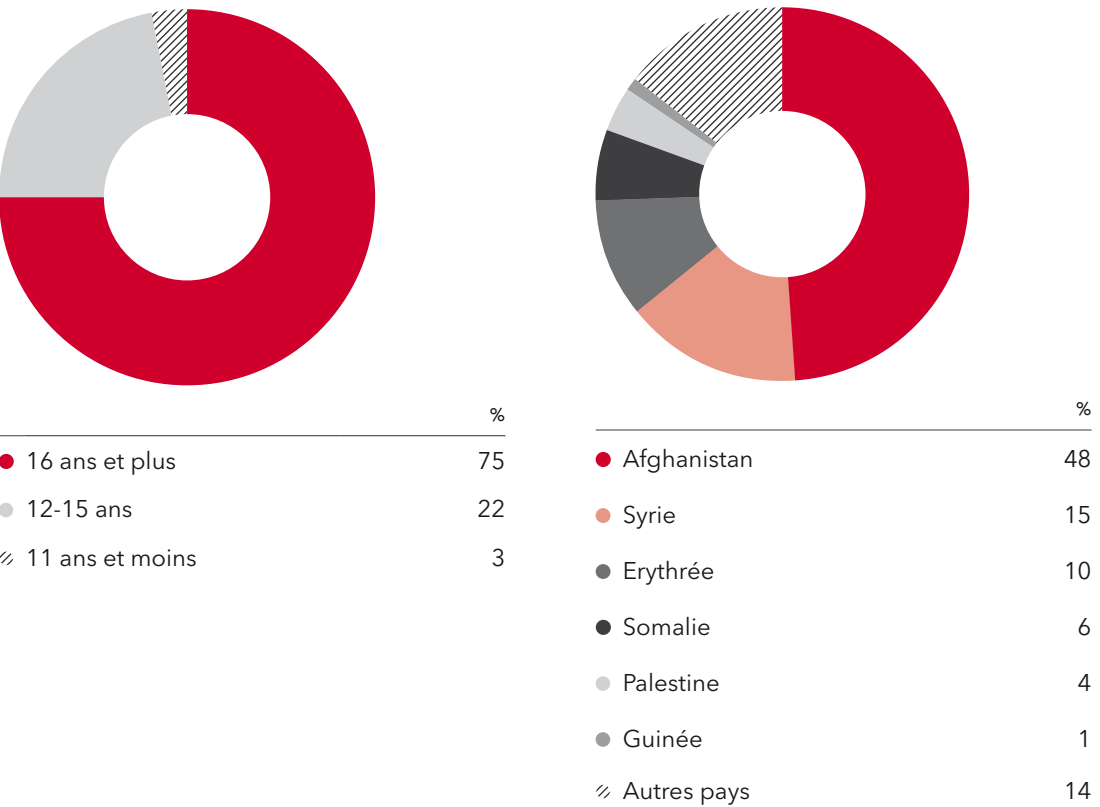
Mena : nombre de jeunes entrés dans le réseau d'accueil



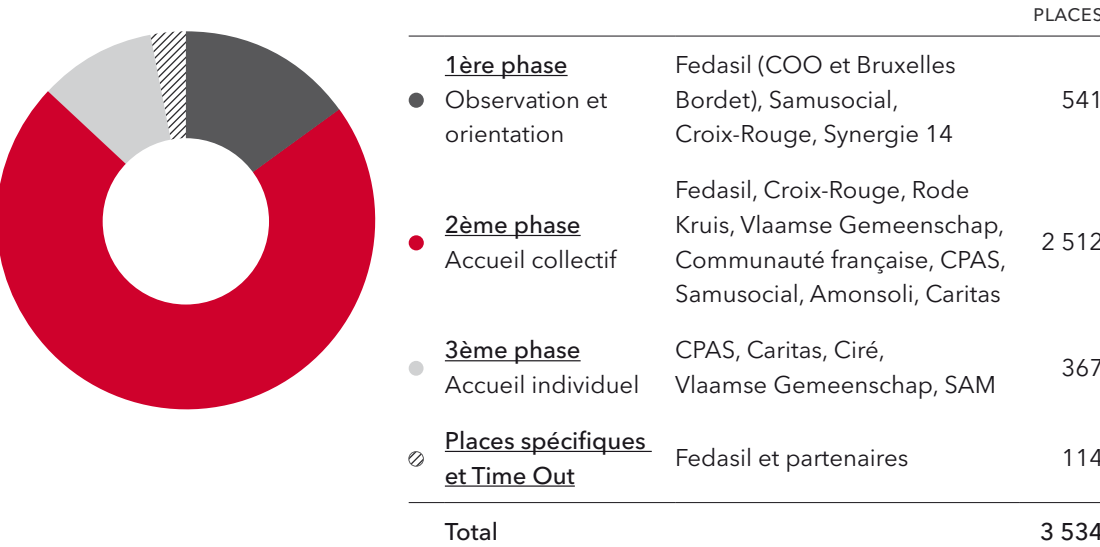
Profil des Mena accueillis / fin 2023



Profil des Mena accueillis / fin 2023



Mena : capacité par phase d'accueil / fin 2023



RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS

La Belgique est dotée depuis 2013 d'un programme structurel de réinstallation ('resettlement'). Notre pays s'engage ainsi à accueillir chaque année, sur base des priorités européennes et nationales, un contingent de réfugiés vulnérables.

287 réfugiés ont été réinstallés en Belgique en 2023, principalement des familles de réfugiés congolais du Rwanda et de réfugiés syriens de Jordanie et d'Egypte.

L'engagement pris par la Belgique de réinstaller 500 réfugiés n'a pas pu être respecté, malgré de nombreux efforts. Tout comme l'année précédente, la saturation du réseau d'accueil régulier a été un obstacle important pour la réinstallation.

Centre d'accueil à Alveringem

La création en septembre 2023 d'un centre d'accueil spécifique pour la réinstallation a marqué un tournant : à Alveringem (Flandre occiden-

tale), Fedasil dispose désormais d'une centaine de places structurelles pour les réfugiés réinstallés.

Sur les 287 réfugiés réinstallés en 2023, 190 sont passés par notre centre à Alveringem. Ce centre offre donc à nouveau des perspectives de croissance au programme belge de réinstallation.

Par ailleurs, Fedasil continue à investir dans les modèles d'accueil alternatifs (hors du réseau régulier), comme le 'community sponsorship' qui est un projet de parrainage dans le cadre duquel des bénévoles accueillent et accompagnent pendant un an des réfugiés réinstallés, les guident et les aident à trouver leur voie dans la société belge. Des associations partenaires interviennent pour fournir aux bénévoles le soutien nécessaire.

Le programme de réinstallation est financé par le fonds européen AMIF.

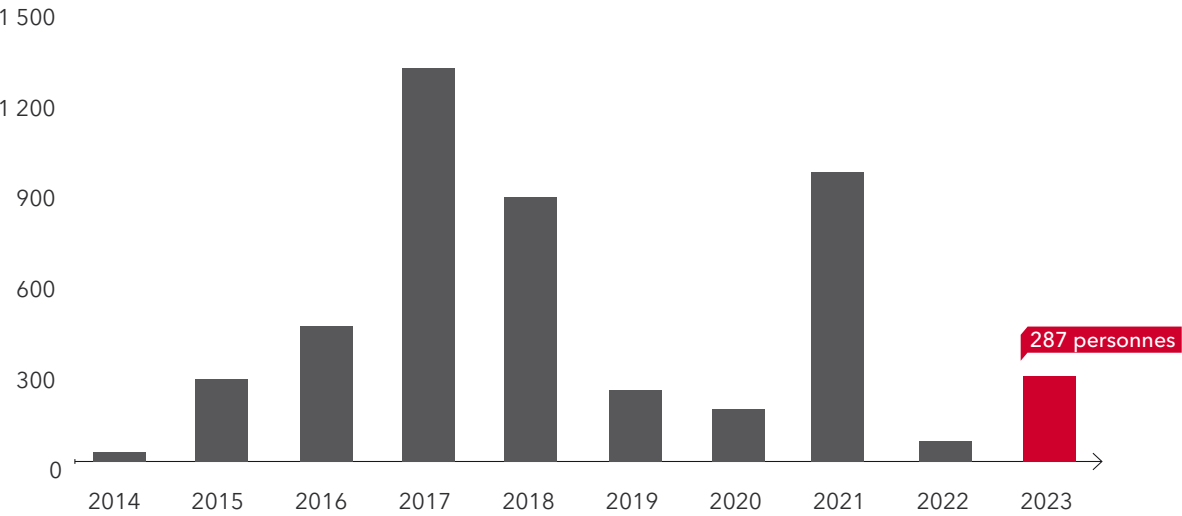
Plus d'infos sur www.reinstallation.be

Relocalisation

En 2023, 32 personnes ont été relocalisées en Belgique depuis Chypre. Ces personnes étaient originaires de Syrie, RDC et Djibouti.

La relocalisation ('relocation' en anglais) est un mécanisme de solidarité au sein de l'Union européenne dont l'objectif est de soutenir les Etats membres qui sont le plus sollicités par les flux migratoires. Ces dernières années la Belgique a organisé des relocalisations depuis la Grèce, l'Italie, Malte et Chypre.

Nombre de réfugiés arrivés en Belgique dans le cadre de la réinstallation



Profil des réfugiés réinstallés en 2023



RETOUR VOLONTAIRE

Le nombre de retours volontaires à partir de la Belgique est en hausse.

En 2023, Fedasil a accompagné 2.952 personnes qui ont décidé de retourner dans leur pays d'origine. Fedasil s'est chargée de fournir aux migrants un accompagnement sur mesure, en collaboration avec ses partenaires OIM et Caritas International.

Parmi les personnes retournées en 2023, on peut distinguer trois profils spécifiques : des personnes qui avaient encore une demande de protection en cours d'examen (20% des retours), des personnes déboutées de leur demande de protection (22%) et des migrants sans titre de séjour (58%). Ce dernier groupe représente au fil des ans une part croissante des retours volontaires - Fedasil entend poursuivre les partenariats avec les acteurs de terrain afin de toucher au mieux les personnes qui ne séjournent pas dans son réseau d'accueil.

Les principaux pays de destination restent pratiquement les mêmes depuis plusieurs années : Brésil, Moldavie, Mongolie, Salvador et Géorgie.

Aide dans le pays de destination

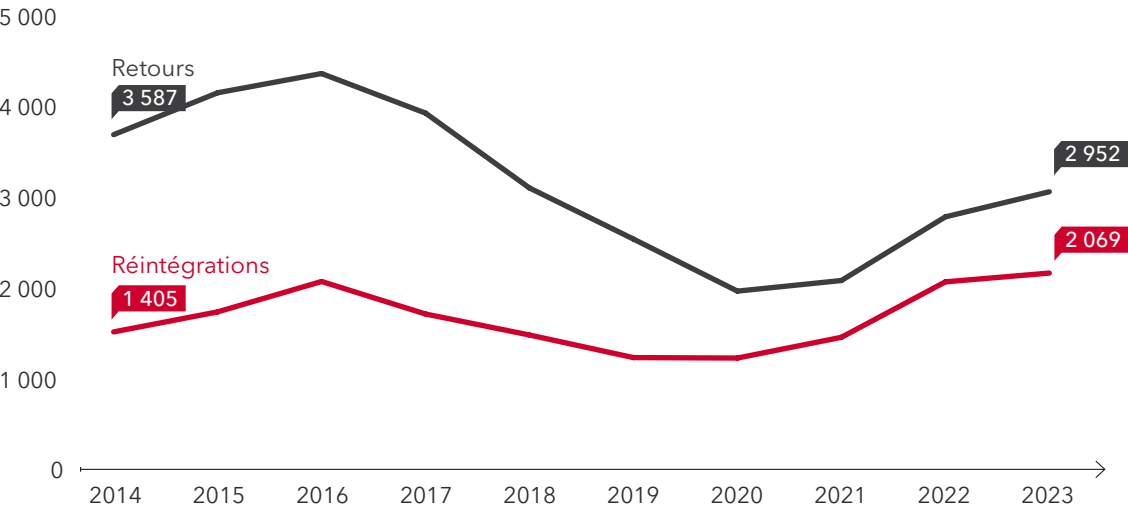
Parmi les personnes retournées, 2.069 migrants ont bénéficié d'un soutien supplémentaire à la réintégration (soit 70% des personnes) afin de les aider dans la construction de leur nouvel avenir au pays. Le suivi de la réintégration est assuré sur place par l'OIM et Caritas International, ou via leurs partenaires locaux.

L'aide à la réintégration est donc devenue la norme. Cette aide peut être utilisée pour différents projets : rénovation d'une maison, création d'une micro-entreprise, recherche d'un emploi...

Plusieurs projets de retour à partir de la Belgique bénéficient de soutiens européens (fonds AMIF).

Plus d'infos sur www.retourvolontaire.be

Évolution des retours volontaires à partir de la Belgique (nombre de personnes)

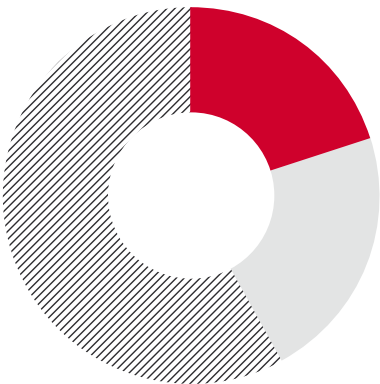


Remarque
Les chiffres reprennent également les retours volontaires vers les pays d'origine organisés par l'Office des étrangers (45 personnes en 2023), mais ils ne tiennent pas compte des départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin (organisés par l'OE vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile).

Pays de destination en 2023

PERSONNES RETOURNÉES (AVEC OU SANS RÉINTÉGRATION)		PERSONNES RETOURNÉES AVEC UN SOUTIEN À LA RÉINTÉGRATION	
Brésil	996	Brésil	574
Moldavie	171	Moldavie	147
Mongolie	170	Mongolie	145
Géorgie	145	Géorgie	120
El Salvador	107	El Salvador	102
Roumanie	92	Biélorussie	76
Biélorussie	87	Pakistan	76
Colombie	82	Turquie	65
Pakistan	80	Irak	65
Turquie	73	Colombie	60
Autres	949	Autres	639
Total	2 952	Total	2 069

Profil des personnes retournées volontairement en 2023



	%
● Demandeurs de protection internationale (asile)	20
○ Demandeurs déboutés	22
⊗ Migrants sans papier	58



	%
● Personnes en famille	46
○ Hommes et femmes isolés	54
⊗ Mena	>1



	%
● Hommes	60
● Femmes	40



	%
● 0-17 ans	21
● 18-35 ans	40
● 36-50 ans	27
⊗ + 51 ans	12

CONTACT

Fedasil
Siège central
Rue des Chartreux 21
B-1000 Bruxelles
T +32 2 213 44 11
info@fedasil.be
www.fedasil.be



Deze balans is ook verkrijgbaar in het Nederlands.
This review is also available in English.

Éditeur responsable : Fanny François | Responsable de la rédaction : Mieke Candaele | Coordination : Benoît Mansy
Lay-out : Marthe De Clercq | Photos : Fedasil | Traductions : Fedasil | Impression : Group Joos nv (imprimé sur papier recyclé)
Tous droits réservés - Aucun extrait de cet ouvrage ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, film ou autre, sans le consentement écrit et préalable de l'éditeur | Bruxelles, juin 2024

Fedasil est responsable pour l'accueil des demandeurs de protection internationale (asile) et d'autres groupes cibles, et garantit la qualité et la conformité au sein des diverses modalités d'accueil. Nous préparons nos résidents à la vie après l'accueil, assurons la coordination des différents programmes de retour volontaire et mettons en œuvre les engagements pris dans le cadre de programmes internationaux tels que la réinstallation et la relocalisation.

Ce bilan reprend les événements et les statistiques pour l'année 2023 en matière d'accueil, de réinstallation et de retour volontaire.

Les informations et les actualités concernant notre organisation se trouvent sur notre site www.fedasil.be

Les informations pour les demandeurs de protection se trouvent (en 14 langues) sur notre site www.fedasinfo.be